



Circulaire du 26 août 2012 : quatre ans après, les bidonvilles sont toujours là.

Paris, le 25 août 2016

Il y a quatre ans sept ministres signaient la circulaire du 26 août 2012 « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuations des campements illicites ». Celle-ci, appliquée de façon très hétérogène sur le territoire n'apporte pas les résultats attendus. En cette journée d'anniversaire, force est malheureusement de constater que cette circulaire ne permet pas de résorber les bidonvilles : de 394 sites recensés par la Dihal en août 2013, ce sont 569 qui ont été recensés en avril 2016 alors que la population concernée reste stable.

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope fait le triste constat de la continuité d'une politique d'expulsions répétées des habitants des bidonvilles et des squats. Cette politique reste à la fois coûteuse et inutile : elle ne fait que déplacer les bidonvilles et maintient les 17000 personnes concernées dans une instabilité qui ne fait qu'accentuer leur situation d'extrême précarité. Aussi, cette politique néfaste accentue l'hostilité et les préjugés à leur égard.

L'été est la période la plus « prolifique » en termes d'expulsions et cette année n'est pas une exception. Ainsi, depuis le mois de juin, ce sont au moins 1 700 personnes qui se sont retrouvées sans solution et à la rue. A Montreuil, Marseille, Goussainville, Grenoble, Saint Denis, Lyon et ailleurs, le constat de ces expulsions est le même : la situation des personnes ne s'améliore pas et les bidonvilles ne disparaissent pas.

Néanmoins, quand la circulaire s'applique, elle peut apporter des résultats : les 25 et 26 juillet, à Toulouse, **386 personnes vivant sur 4 bidonvilles dans le quartier de Montaudran ont été relogées dans des appartements. Reloger les habitants des bidonvilles est donc possible !**

Le CNDH Romeurope appelle les décideurs, membres du gouvernement et élus des collectivités locales à changer d'approche. **De nouvelles politiques de résorption des bidonvilles sont possibles.** Toulouse en est l'exemple. Il est nécessaire de mettre fin aux expulsions répétées de bidonvilles pour pouvoir accompagner les personnes vers des solutions de logement dignes et pérennes.

Contact presse :

Guillaume Lardanchet : 06.86.85.99.83 // guillaume.lardanchet@horslarue.org

Facebook : www.facebook.com/CNDHRomeurope

Twitter : @CNDH_Romeurope